

Pertes et profits dans VigiPaiement®

ou comment apurer les dettes encombrantes !

dans VigiPaiement® : versions $\leq 1.4.x$

"La plus irréparable des pertes est celle du temps."

Michel-Ange



Pas à pas réalisé par gilles guillon. Février 2015

N'engage en rien Prokov Editions

Merci aux correcteurs : Drs Emilie Franzin, Bernard Mullie.

Si questions relatives à ce livret : courriel : pasapas@laposte.net

Sommaire

Michel-Ange a écrit :

“La plus irréparable des pertes est celle du temps.”

Effectivement lors de la réalisation d'un bordereau, les dettes anciennes d'un patient réapparaissent systématiquement. En cas d'indu, la suppression de celles-ci du bordereau en cours prend du temps.

Ce pas à pas pour dans : versions \leq 1.4.x... ne plus perdre ce temps !

Dans versions \geq 1.5 : simplification de la procédure par la fonction “Abandonner”

 Problématique	3
 Procédure	6
 Résultat de la procédure	11
 Remerciements	13



Problématique :

Exemple : ce jour le 08/02/2015 :

1) constitution d'une facture de 23 € pour ESSAI Alain :

Facture : Date : 

Facture Bénéficiaire Paramètres

Bénéficiaire : Pas d'exonération

Modèle : Voir : Modèles Cotation

Acte :

Date	Acte	Prix	Exonéré	Taux	MTM
08/02/2015	C	23,00	0	70	0,00

Part AMO : Général - C.N.D.A. Part patient : 23,00

Part AMC : Total facturé : 23,00

Imprimer pour : AMO AMC 

Mais comment éviter l'apparition automatique de la somme indue dans le bordereau à chaque facturation pour ce patient (ou son payeur solidaire) ?

- supprimer la facture incriminée par un clic sur la roue dentée solderait la dette.
Mais comme le montre le suivi des paiement, la facture a fait l'objet d'un tiers payant dont la part AMO a été réglée : donc **IMPOSSIBLE** de supprimer la facture ! la ligne reste en grisé.

Date : 08/02/2015 Libellé : ESSAI ALAIN

Paiements & factures		Montant dû	Réglé ce
▼ ESSAI ALAIN			
08/02/2015	ESSAI ALAIN FP	23,00	
08/11/2014	ESSAI ALAIN FV 000000076	6,90	6,90

Supprimer les factures sélectionnées
Différer les paiements sélectionnés
Déplacer la sélection dans un nouveau
Retirer la garantie au payeur sélectionné

Facture

Facture du : 08/11/2014 de : 23,00
Libellé : ESSAI ALAIN FV 000000076
N° export : 16777292

Patient : ESSAI ALAIN
NIR : 1 42 19 62 965 165 96
Né(e) le : 01/19/1942

Statut : Dû 6,90

Suivi des paiements

Libellé	Dû	Payé
▼ Général - C.N.D.A.	0,00	16,10
Payé le 08/11/2014	0,00	16,10
▼ ESSAI ALAIN	6,90	
A payer	6,90	

Procédure :



NB : ne jamais passer par ce chemin :

The screenshot shows a software window titled "Les débiteurs" with a search bar containing "ess". Below the search bar are tabs for "Fragments", "Factures", "Paiements", "Recettes", and "Payeurs". A table with columns "Type", "Payeur", and "Montant" is visible. The "Payeur" column contains the text "ESSAI ALAIN : 1 42 19 62 965 165 96". A context menu is open over the table, listing options: "Nouveau patient", "Nouvelle caisse", "Exporter la liste", "Imprimer la liste", "Relevé individuel...", "Facturer", "Recevoir un paiement...", "Supprimer..." (highlighted in blue), and "Voir la fiche individuelle". A large red 'X' is drawn over the "Supprimer..." option. A red arrow points from the "Payeur" column header to the 'X'.

La seule solution pour éteindre la dette consiste à affecter cette somme à un autre "payeur" qu'on nommera ici : "Pertes et Profits"

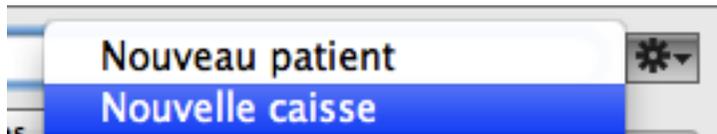
Réalisation de la procédure :

 **Afficher le tableau de bord du bureau de VigiPaiement :** (Menu Fenêtre / Afficher le bureau ou CMD+@)

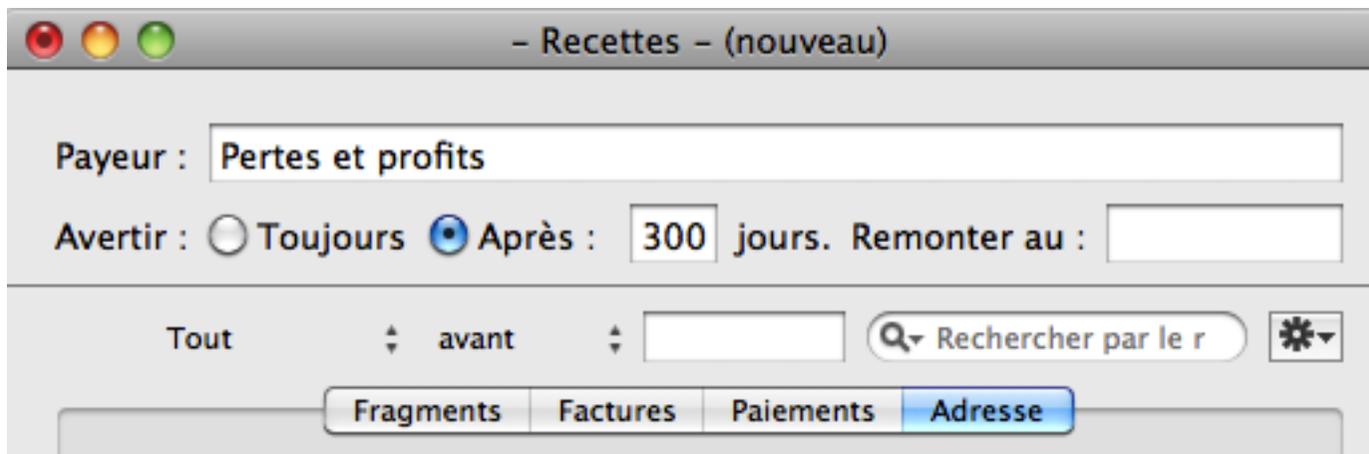
 **Sélectionner l'onglet [Payeurs]**



 **Créer une nouvelle caisse :** par l'engrenage choisir "Nouvelle caisse"



 **Titrer** (exemple ici : *Pertes et profits*)

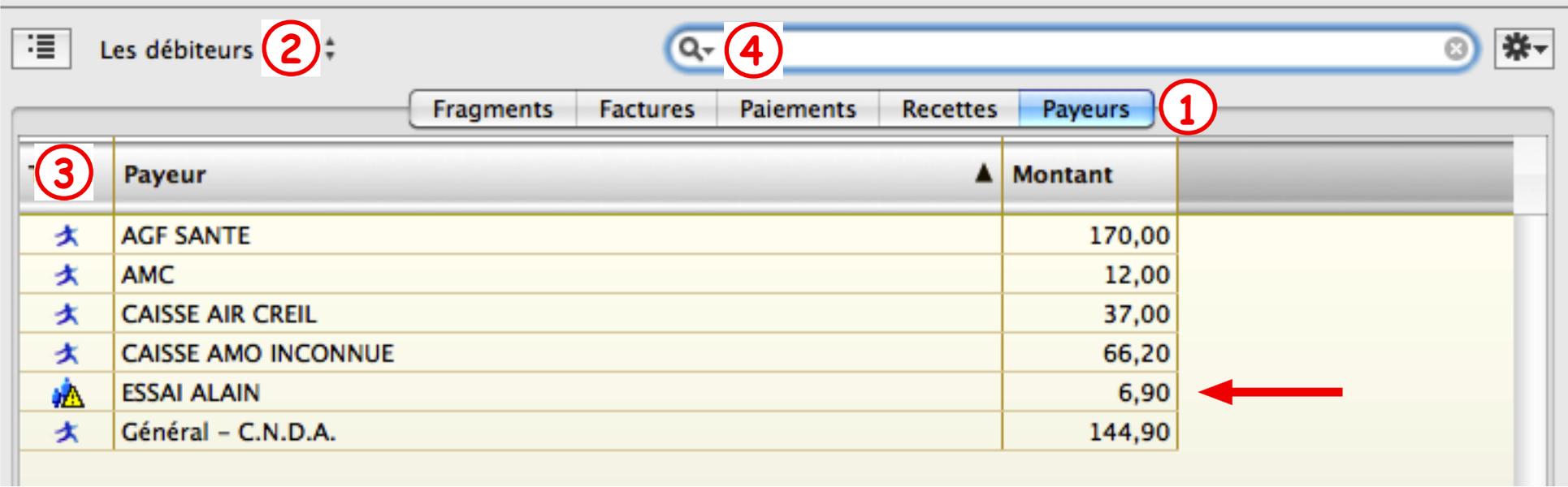


 **Clic sur le bouton [Enregistrer].** **La nouvelle caisse est définitivement créée.**



 Pour retrouver la dette : afficher l'ensemble des dettes par :

- ① Sélectionner l'onglet [Payeurs]
- ② Choisir l'item : "Débiteurs"
- ③ Types de "Débiteurs" :
1 personnage  = Caisses, mutuelles et Tiers-Payeurs
2 personnages  = Patients
- ④ Cette zone permet une recherche par nom



③	Payeur	▲	Montant
	AGF SANTE		170,00
	AMC		12,00
	CAISSE AIR CREIL		37,00
	CAISSE AMO INCONNUE		66,20
	ESSAI ALAIN		6,90
	Général - C.N.D.A.		144,90

 la liste des débiteurs est affichée :

→ l'exemple utilisé ici apparaît : **ESSAI Alain = dette de 6,90 €.**

- Double-clic sur la ligne concernée = ouverture de l'historique concernant le patient
Sélectionner la ligne à supprimer *exemple ici* du 08/11/2014.

Patient :

Tiers payant : Avertir

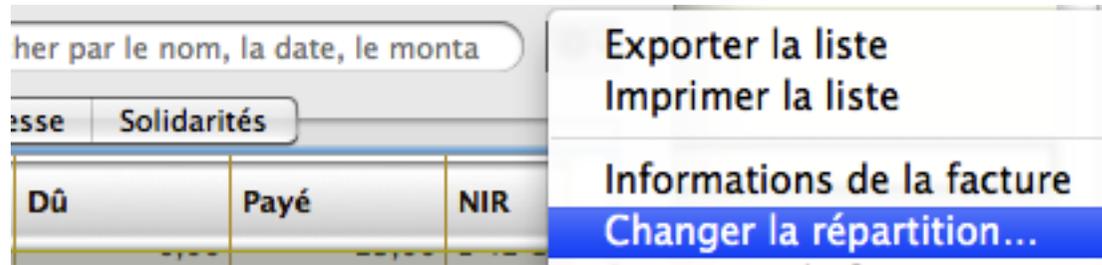
Avertir

Tout

Date ▼	Libellé	Patient	Montant	Dû	Payé	NIR
31/01/2015	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	3,00	20,00	1 42 19
19/01/2015	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	31,68	0,00	31,68	1 42 19
13/12/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19
13/12/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19
12/12/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19
10/12/2014	ESSAI ALAIN FL	ESSAI ALAIN	-23,00	0,00	-23,00	1 42 19
10/12/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19
08/11/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	6,90	16,10	1 42 19
03/10/2014	ESSAI ALAIN FV 000000	ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19

- Recettes. 1 facture. Total : 23,00 - Payé : 16,10 - Dû : 6,90

- Procéder **facture par facture** : clic 1 ligne puis par la roue dentée choisir : "Changer la répartition"



- Renseigner la fiche de répartition des paiements:

- 5 Vérifier la somme à répartir
- 6 Taper au clavier cette somme dans la case "Part AMO"
- 7 Choisir dans cette zone "Pertes et Profits" (créée plus haut dans l'exemple)

ESSAI ALAIN

Changer la répartition des paiements

ALAIN

Facture du : 08/11/2014 N.D.A. Déjà réglé : 16,10
Libellé : ESSAI ALAIN FV 000000076 À répartir : 6,90

Seule la part encore due de la facture peut être répartie différemment entre AMO et AMC, l'écart étant mis à la charge du patient.

Part AMO	6,90	Pertes et profits		Part patient :	0,00
Part AMC :	0,00			Total facturé :	6,90

Annuler Répartir

- 8 Clic sur le bouton [Répartir]

 **Résultat de la procédure : la procédure décrite a été scrupuleusement effectuée, ainsi : la somme est maintenant attribuée au débiteur nommé : "Pertes et profits"**

 **la transparence des écritures est conservée : le nom du patient dans les "Pertes et profits"**

Payeur :

Avertir : Toujours Après : jours. Remonter au :

Tout

Fragments Factures Paiements Adresse

Montrer : Impayés Présenter : Payeur, patient, libellé

Date	Payeur, patient, libellé	Montant	Réglé le
08/11/2014	Pertes et profits ESSAI ALAIN FV 000001	6,90	

 **la facture est toujours présente dans la liste des factures du patient.**
Un double-clic sur la ligne indiquant = palette : le différé est imputé à "Pertes et profits"

Patient	Montant	Dû	Payé	NIR
ESSAI ALAIN	23,00	6,90	16,10	1 42 19 62 96
ESSAI ALAIN	23,00	0,00	23,00	1 42 19 62 96
ESSAI ARTHUR	22,00	0,00	22,00	1 42 19 62 96
ESSAI ARTHUR	30,00	0,00	30,00	1 42 19 62 96
ESSAI ARTHUR	23,00	0,00	23,00	1 42 19 62 96

NIR : 1 42 19 62 965 165 96
 Né(e) le : 01/10/1942
 Statut : Dû 6,90

Suivi des paiements

Libellé	Dû	Payé
▼ Pertes et profits	6,90	
A payer	6,90	
▼ Général - C.N.D.A.	0,00	16,10
Payé le 08/11/2014	0,00	16,10

🔔 Puisqu'elle n'existe plus, la dette ne sera pas rappelée lors d'un prochain bordereau pour le patient :

AVANT :

Date : 08/02/2015 Libellé : ESSAI ALAIN

Paielements & factures	Montant dû	Réglé ce jour
▼ ESSAI ALAIN		
08/02/2015 ESSAI ALAIN FP	23,00	23,00
08/11/2014 ESSAI ALAIN FV 000000076	6,90	6,90

APRES :

Date : 09/02/2015 Libellé :

Paielements & factures	Montant dû	Réglé ce jour
▼ ESSAI ALAIN : 1 42 19 62 965 165 96		
09/02/2015 ESSAI ALAIN FV 000000077	23,00	23,00
Total	23,00	23,00

Payé par : ESSAI ALAIN : 1 42 19 62 Espèces Chèque Carte Virement Tiers

Compte : Espèces pointée le : Type : Honoraires

► Il n'y a pas de payeur solidaire pour ce paiement

Tout différer Enregistrer



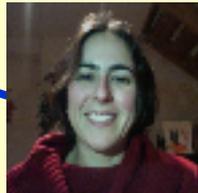


“La plus irréparable des pertes est celle du temps.”

Michel-Ange



**Encore merci
aux correcteurs**



**Dr Emilie Franzin
Gers**



**Dr Bernard Mullie
Nord**